



Projet de territoire – Ateliers thématiques – 05 novembre 2019



Atelier – Programme d'actions



Sommaire de la présentation

- Le projet de territoire : rappel de la démarche et de la stratégie validée en Conseil Communautaire (15 minutes)
- Travail sur le programme d'actions
 - Présentation de la méthode (15 minutes)
 - Tables rondes (2h)



Le projet de territoire : rappels

Rappel de la démarche

- Différentes réunions organisées depuis le lancement de la démarche : 4 ateliers, 4 COFIL (dont 1 élargi), 1 réunion publique, 1 séminaire
- Des enjeux identifiés et déclinés dans le rapport de diagnostic
- Une stratégie validée en Conseil Communautaire le 24 octobre

Réalisation
d'un
diagnostic de
territoire

Définition
d'une **stratégie
politique** par
les élus
(communaux,
intercommunaux)

Définition d'un
**programme
d'actions
concrètes** pour
10 ans

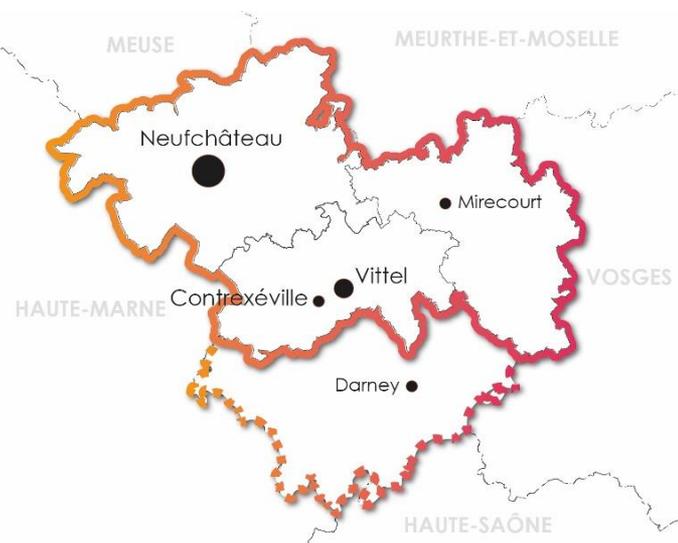
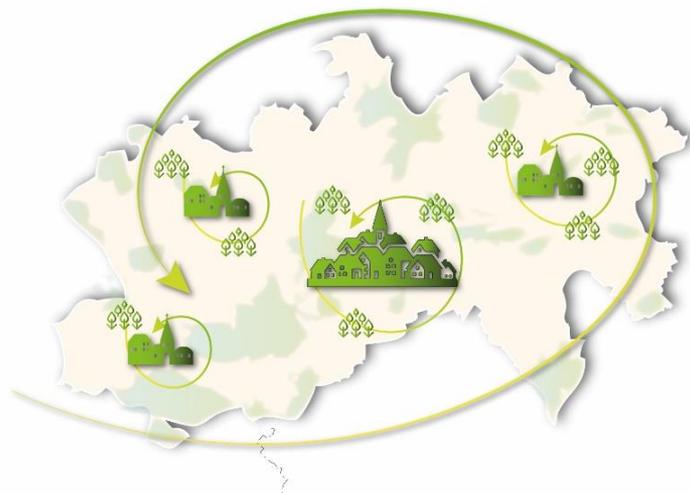
Rappel de la démarche

	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Sept	Oct	Nov	Dec
Phase 1 - Préparation	  										
Phase 2 - Diagnostic				 	 						
Phase 3 - Scénarisation et élaboration de la stratégie						 		 			
Phase 4 - Définition du programme d'action										 	 

-  Réunions de pilotage (COPIL)
-  Conseils communautaires
-  Ateliers "projet de territoire" ouverts aux élus et aux acteurs
-  Echanges avec les services techniques
-  Réunions publiques participatives
-  Entretiens préalables (10+10)

Des « fils conducteurs » pour le projet

- **Positionner le territoire dans son environnement local et régional, en développant des partenariats**
- **Valoriser le cadre de vie rural « remarquable »**
- **Anticiper les grandes mutations qui s'annoncent** : mutations économiques, évolution des modes de vie et des pratiques
- **Repositionner l'eau au cœur de la stratégie**
- **S'appuyer sur les réseaux d'acteurs** pour un territoire dynamique et attractif : réseaux d'entreprises et de filières, réseaux associatifs...



La stratégie détaillée



Objectif 1 : Offrir à tous les conditions d'un accueil optimal

Terre d'Eau au cœur des politiques d'accueil

Une offre de services innovante et « sur-mesure »



Objectif 2 : Optimiser l'écosystème territorial et protéger les ressources clés

Terre d'Eau, terre d'innovation économique

La valorisation des ressources locales



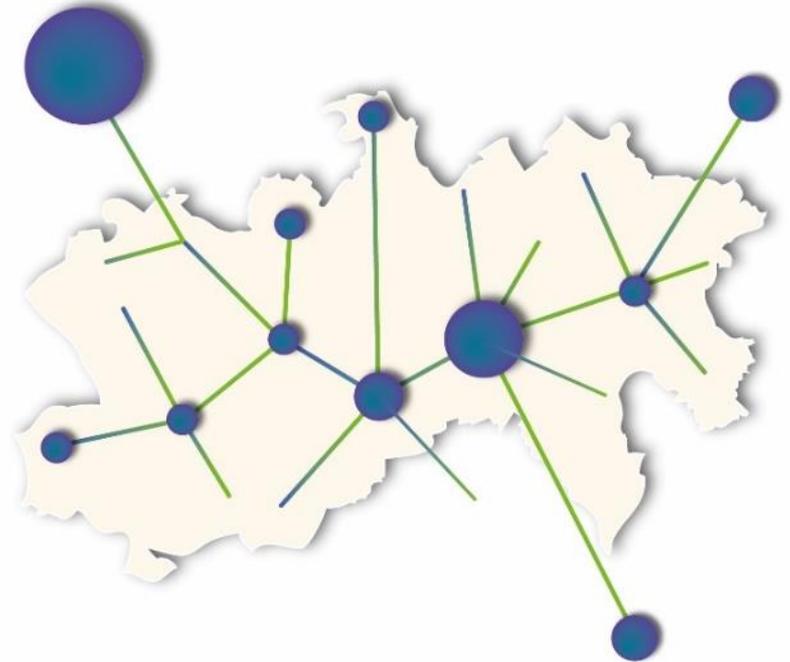
Objectif 3 : Valoriser et promouvoir les atouts du territoire

Un cadre de vie dynamique et attractif

Un territoire à connaître et à faire reconnaître

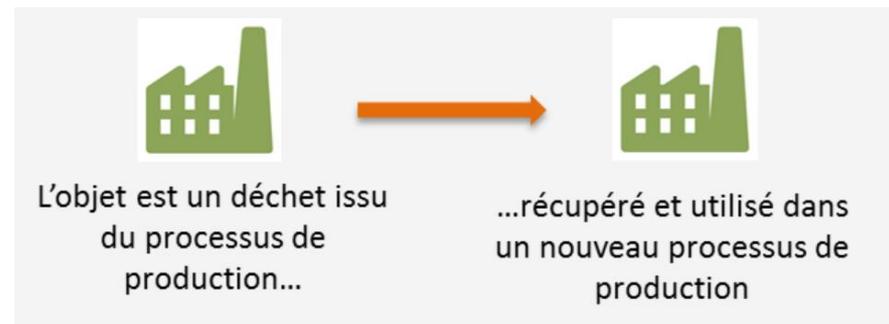
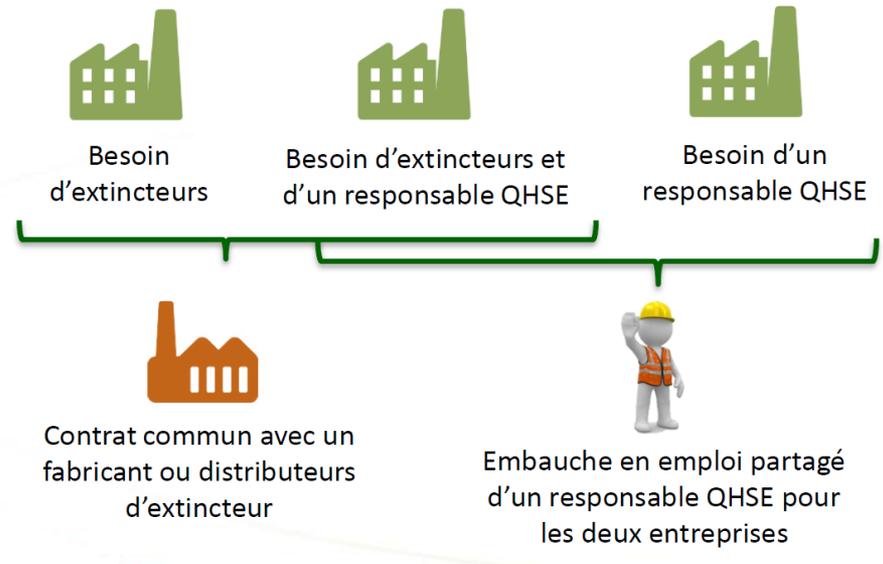
Objectif 1 : Offrir à tous les conditions d'un accueil optimal

- Mettre en œuvre une politique d'accueil de la population
- Protéger un cadre de vie attractif et durable
- Revitaliser les centres bourgs et accompagner les propriétaires privés pour la rénovation
- Conforter l'offre de services en développant les outils itinérants et de mobilité
- Accompagner les acteurs de la santé et des services à la personne



Objectif 2 : Optimiser l'écosystème territorial et protéger les ressources clés

- Accompagner le développement et la mise en réseau des entreprises
- Encourager le développement de l'économie circulaire et des filières innovantes
- Protéger l'environnement et afficher une exemplarité écologique
- Développer les circuits courts agricoles
- Engager la transition énergétique et climatique



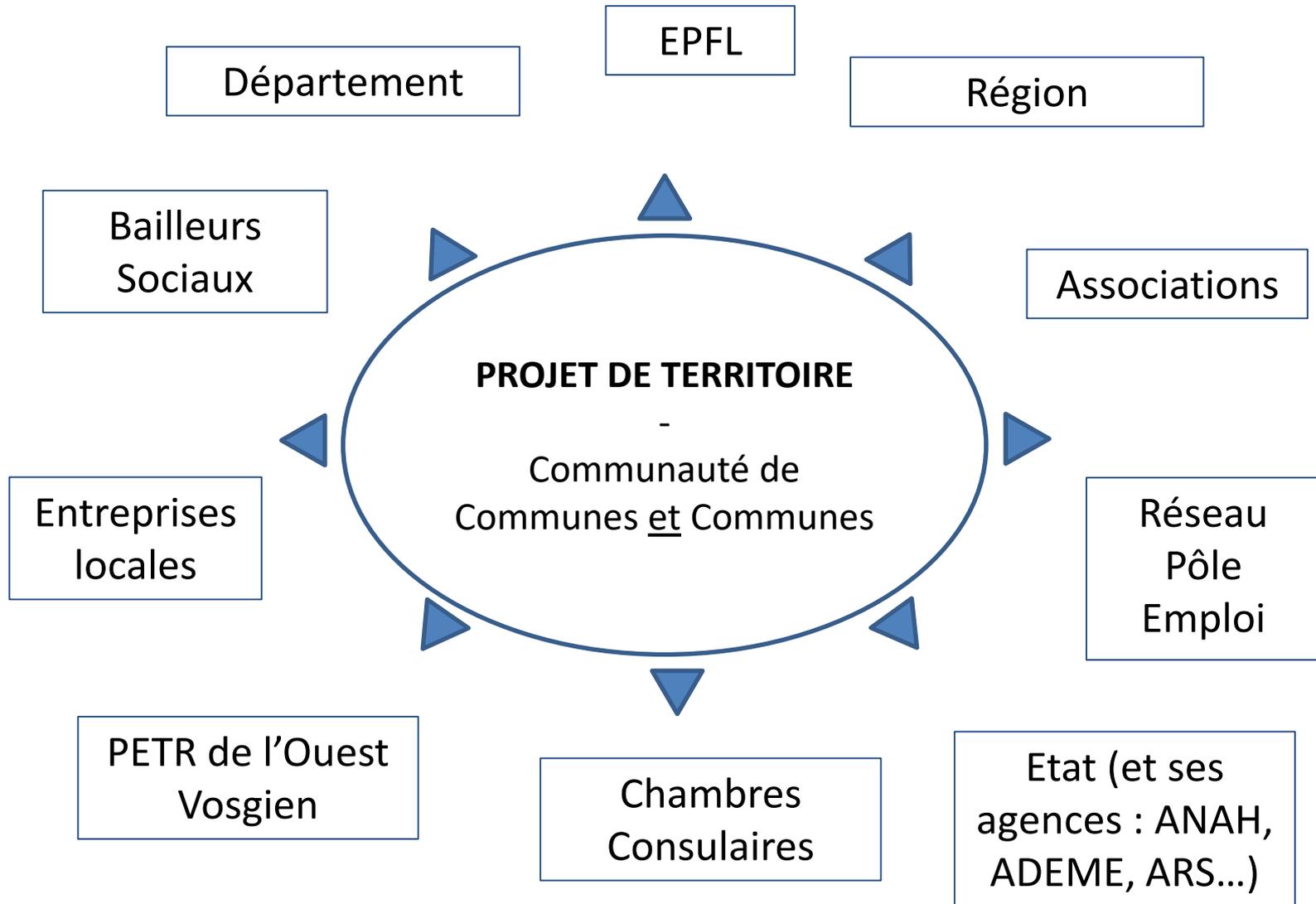
Mise en synergie des entreprises et économie circulaire : exemple

Objectif 3 : Valoriser et promouvoir les atouts du territoire

- Construire le projet culturel intercommunal, avec les acteurs culturels
- Poursuivre la valorisation du potentiel touristique du territoire
- Placer le sport au centre des politiques d'attractivité
- Affirmer les atouts et spécificités du territoire
- Développer les politiques de marketing territorial



Des partenariats à développer





Travail sur le programme d'actions (tables rondes)

Objectif des tables rondes

Identifier des actions prioritaires à inscrire dans le projet

- Les ateliers ont permis de dégager de nombreuses pistes de réflexion, trop nombreuses pour être inscrites dans leur intégralité – **il faut prioriser**
- Le COPIL puis le Conseil Communautaire valideront le programme in fine, sur la base des échanges d'aujourd'hui

Des actions à déployer...

A court terme
(dans les 2 ans)

+

A moyen terme
(dans 2 à 5 ans)

+

A long terme
(dans 5 à 10 ans)

Toutes les pistes d'actions, y compris les pistes écartées, seront annexées au projet de territoire, afin :

- De ne pas perdre la mémoire des réflexions
- De laisser la possibilité d'ajuster le programme d'actions au fil du temps (évaluation, réintégration d'actions...)

Les actions sur lesquelles travailler

Une trentaine d'actions potentielles, plus ou moins complexes et coûteuses à mettre en place

1. OFFRIE À TOUS LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL OPTIMAL				2. OPTIMISER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL ET PROTÉGER LES RESSOURCES-CLÉS				3. VALORISER ET PROMOUVOIR LES ATOUTS DU TERRITOIRE			
Référence de l'action	1.1. Terre d'Eau ou cœur des vallées d'accueil	Coût de l'action	Référence de l'action	2.1. Terre d'Eau, terre d'innovation économique	Coût de l'action	Référence de l'action	3.1. Un cadre de vie dynamique et attractif	Coût de l'action			
A1	Accompagnement des projets de revitalisation / rénovation des cœurs de villes et de villages : Animation d'un observatoire de l'hospitalité et du foncier pour bien identifier l'offre et la demande, en intégrant différents publics cibles (jeunes actifs, personnes âgées, PMA, ...) <ul style="list-style-type: none"> Support et ingénierie et financement d'études pour affiner les projets de revitalisation Accompagnement d'opérateurs collectives type « associations locales » 	€€€	B1	Mise en place d'une démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) <ul style="list-style-type: none"> Restoration de l'orientation des acteurs économiques (passés et présents) Mise en place d'un observatoire de l'emploi (connaissance offre/demande et des besoins des entreprises et des actifs) Développement de structures de mise en relation offres-emplois (Comité de Bassin d'Emploi, Espace Rural Emploi Formation, ...) Développement d'outils de formation pour faciliter le recrutement des actifs locaux : intervention ponctuelle de formateurs, développement de l'apprentissage, facilitation de l'insertion (valorisation des Bénévoles et Services d'Aide par le Travail (SAT), recrutement via l'ADAPTE, réseau PEH à Basse du CD28, ...) Travail sur l'image des grandes entreprises industrielles du réseau du bassin d'emploi Structuration et accompagnement du développement de la filière numérique : domotique, géomatique, génie électrique, télécom, ... 	€€€	C1	Mise en place d'un projet territorial culturel et artisanal <ul style="list-style-type: none"> Mise en réseau des acteurs culturels et artisans du projet Développement d'un calendrier culturel unique articulé avec les territoires voisins Fourniture du développement des animations culturelles dans les villages (podcasts, contes, visites guidées des villages, festival Histoire d'un Riv., ...) Création d'un événement culturel/spirituel phare et fédérateur pour conforter l'identité du territoire : gastronomie, championnat sportif nature, ... Développement de structures d'accueil à vocation culturelle : résidences d'artistes, ateliers, salles d'exposition, médiathèques et lieux liés à la mission des associations, ... Développement de la mise à disposition de matériel aux associations : matériel informatique, mobilier, scénique, ... 	€€€			
A2	Accompagnement technique d'opérations d'aménagement : <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement pour les acquisitions foncières et immobilières en lien avec l'EPFL Opérations de logements diversifiés : petits logements, locaux, accession aidée, résidences seniors, habitat partagé, ... Opérations de renouvellement urbain / villageois (ruches, bâti dégradé, ...) 	€€	B2	Soutien à l'économie et aux actions de l'économie circulaire : <ul style="list-style-type: none"> Actions d'identification et de développement des synergies inter-entreprises : événements de mise en réseau, accompagnement pour appropriation des plates de synergie Développement des actions de recyclage : sensibilisation, mise en place d'une ressource 	€	C2	Développement et mise en réseau de l'offre des bibliothèques : mutualisation des ressources et des moyens, travail groupe de réseaux, travail sur une bibliothèque, ...	€			
A3	Plan du parc localisé des communes et accompagnement pour la gestion du parc de logements communaux (joint aménagement énergétique)	€€	B3	Poursuite du développement de l'offre d'immobilier d'entreprise : incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, espaces de coworking, ateliers d'artisans, accueils multigénérationnels et de télétravail, ...	€€€	C3	Actions de soutien ou réseau associatif : <ul style="list-style-type: none"> Actions locales de sensibilisation du bénévolat et à l'investissement citoyen (ateliers de concertation, sensibilisation, information, formation) Accompagnement de la professionnalisation des acteurs associatifs à l'appui des dispositifs de la Région 	€			
A4	Actions de mutualisation pour l'entretien des espaces verts, du nettoyage des rues... pour gagner en efficacité et baisser des économies	€	B4	Accompagnement technique et administratif des petites entreprises (PTE/PME) et de l'artisanat : aides à la gestion, aides à la reprise/transmission, prêt de matériel et de locaux, ... et accompagnement pour le développement numérique	€	C4	Développement de l'offre sportive sur le territoire, pour les habitants et les visiteurs (diversification touristique) : <ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'espaces sportifs pour tous : parcs de santé seniors, espaces d'initiation au sport, nature, ... Développement d'activités sportives en milieu rural Développement de la filière équine (activités sportives, événements, ...) Développement de l'offre de sport nautiques Développement du tourisme vert, du sport nature et du sport insolite : parapente, tyrolienne, VTT, ... 	€			
A5	Développement d'un programme « santé et services aux personnes » : <ul style="list-style-type: none"> Mise en réseau des acteurs (animation, création d'un Comité de filière, ...), organisation de rencontres (soins / aidants) Acteurs de formation et d'accompagnement du personnel, de valorisation de la filière (appui possible sur l'association du CMAH sur le territoire) Partenariats avec les pôles voisins et développement de mesures incitatives pour l'installation de praticiens (financement d'études de médecine, subventions directes) Actions expérimentales dans le domaine de la télémédecine et de la domotique appliquée à la santé (exemple : financement de dispositifs de téléassistance pour les personnes à domicile) 	€€	B5	Structuration, aménagement qualitatif et promotion de la zone d'activité économique intercommunale d'Azouville	€	C5	Poursuite et renforcement des actions d'animation de la SPL : <ul style="list-style-type: none"> Mise en réseau des acteurs du tourisme à toutes échelles (EPCI, PETR, Département) : hébergeurs, gestionnaires d'équipements touristiques et culturels Développement d'outils partagés pour les prestataires : annuaire unique, centre de réservation multilingue, formations (langues, numérique, marketing, ...) Travail sur l'offre d'hébergement / restauration (haut de gamme et en renforçant les liens avec les écoles hôtelières) Développement de l'offre famille / enfants (vacances scolaires) / jeunes en lien avec le réseau Massif des Vosges 	€			
A6	Développement d'une stratégie d'organisation de l'offre périscolaire et petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> Développement du Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM) avec en particulier l'augmentation de la portée (hors de communes touchées) Mise en place d'un schéma d'organisation de l'offre Développement d'actions périscolaires innovantes : création d'une école de sport-nature, sensibilisation à l'agriculture de proximité, ... 	€€	B6	Implication de la CTE dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle de l'Ouest Vosgien ou du Département : <ul style="list-style-type: none"> Convention avec l'ANSAIA pour préciser besoins et potentiels du territoire Animation du réseau des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture Identification des « filières clés » à renforcer en matière d'offre : cultures spécialisées, agriculture biologique et aides labell., ... Mise en place d'actions pour faciliter le développement des productions diversifiées (installations / diversifications), action foncière, incubateurs agricoles Soutien / Créateur / Valorisation d'équipements liés aux circuits courts : ateliers de transformation, locaux de vente directe, financement de plateformes, ... 	€€	C6	Développement des aménagements touristiques dans une logique de diversification de l'offre : <ul style="list-style-type: none"> Développement d'infrastructures d'accueil à l'échelle de la promotion touristique du petit patrimoine Aménagements de sites (sites naturels, lac, ...) 	€€€			
A7	Mise en place d'une Maison de Services au Public (MSAP) avec services itinérants (France Services)	€€	B7	Élaboration et mise en œuvre d'un plan biodiversité pour la protection et la restauration des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude TVB (cartographie) Mise en œuvre d'une politique de protection et de replantation des haies Protection des centres vives autour des villages : couronnes maraîchères, verges, bosquets, ... Mise en place d'un observatoire citoyen de la biodiversité Pénétration des aides aux particuliers en faveur de la biodiversité (OPAV, Plan Abeilles, mise à disposition de poulaillers collectifs, ...) 	€	C7	Accompagnement du développement de l'offre d'hébergement (subventions aux hôtels et hébergements pour réfection sur une douzaine de propriétés) et réalisation d'une charte des hébergeurs	€€			
A8	Développement du réseau des Maisons Médicales (ou Relais Santé) et du réseau de lieux d'accueil des personnes âgées (exemple : maisons collectives d'entrée en lien avec le Plan Santé du Département)	€€€	B8	Élaboration d'une politique de gestion durable et écoresponsable des ressources naturelles <ul style="list-style-type: none"> Protection et mise en valeur des zones humides et des cours d'eau (investissement non irrigé, ic, intégré dans le cadre de la GEMAPI) Actions de sensibilisation et de formation sur les bonnes pratiques environnementales, à destination des habitants et des professionnels : réduction des déchets, économies d'eau, auto-phyto, ... 	€	C8	Développement des politiques de promotion territoriale en articulation avec les échelles supérieures (PETR, Département, Région) : <ul style="list-style-type: none"> Déclaration de la marque de territoire « Vie en Vosges à l'échelle PETR (Plaine des Vosges) Mise en œuvre de l'identité territoriale et des grands axes de projet via différents outils : site Web et documents de communication de la Communauté de Communes, réseaux sociaux, guides touristiques et communication sur le territoire, ... 	€			
A9	Élaboration et mise en œuvre d'un schéma de mobilité douce : identification des besoins d'aménagement, des itinéraires à améliorer, en intégrant les pratiques quotidiennes et touristiques	€	B9	Implication de la CTE dans un programme d'actions pour la transition écologique et énergétique, à l'échelle PETR : <ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un Plan Climat et Énergie Territorial (PCET/ATE) Élaboration d'études des potentiels ENR (solaire solaire, rénovation thermique, ...) Mise en place de projets publics exemplaires : bâtiments à énergie positive, équipements de production d'énergie photovoltaïque, biomasse, éolien, ...) 	€€	C9	Mise en place d'une plateforme web « centrale d'accueil » : mise en lumière / relation des offres d'emplois, de logements et de services, à articuler / mutualiser avec les échelles supérieures (PETR, Département)	€			
A10	Renforcement du service de Transport à la Demande : adaptation des horaires, extension du périmètre d'intervention, sensibilisation des publics cibles	€				C10	Mise en place d'un programme d'implication des citoyens dans les politiques locales : <ul style="list-style-type: none"> Actions de démocratie participative (budgets participatifs, création de comités de quartiers ou de villages) Ateliers thématiques : urbanisme, culture, cadre de vie, ... Création d'ambassadeurs de la Ruralité (jeunes en service civique, employés, ...) pour favoriser une bonne connaissance du monde rural et assurer le lien avec les habitants 	€€			
A11	Mise en place d'outils de mobilité complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Covoiturage et autoparc (accompagnement des publics) Expérimentations pour le développement de l'autoparcage Mise en place de POUE/POE (plans de déplacements des entreprises) Mise en place de POE (plans de déplacements des établissements scolaires) Expérimentations sur des outils de mobilité touristique : navettes touristiques (saisonnières), navettes de liaison à la gare TGV et à l'aéroport de Metz-Nancy, ... 	€€									

3 niveaux de coût présentés de manière schématique

€ < 25 k€/an

€€ entre 25 et 75 k€ / an

€€€ > 75 k€ / an

Investissement

Fonctionnement

La méthode de travail

→ Objectif pour chaque table ronde : choisir des actions à court, moyen et long terme

→ Un « budget » à respecter : 8 « € » maximum par phase de mise en œuvre, en intégrant le coût des actions (de 1 à 3 €)

A court terme
(dans les 2 ans)

-> 8 « € »
maximum à
déployer

+

A moyen terme
(dans 2 à 5 ans)

-> 8 « € »
maximum à
déployer

+

A long terme
(dans 5 à 10 ans)

-> 8 « € »
maximum à
déployer

€	€
€	€
€	€
€	€

€	€
€	€
€	€
€	€

€	€
€	€
€	€
€	€

La méthode de travail

→ **Réflexions en tablées = 1h30 maximum**

→ **Un « rapporteur » à désigner pour coordonner les échanges et restituer**

→ **15 à 30 minutes à préserver pour la restitution / conclusion**

Attention : la « limite » est de 8 € par pas de temps, et il n’y aura pas systématiquement 8 actions par pas de temps

Priorisation des actions à mettre en œuvre entre 2020 et 2030

Court terme (dans les 2 ans)		Moyen terme (entre 2 et 5 ans)		Long terme (au-delà de 5 ans)	
Nom / référence de l'action (A1, B2...)	Coût	Nom / référence de l'action (A1, B2...)	Coût	Nom / référence de l'action (A1, B2...)	Coût
Coût total des actions à court terme :	/8 €	Coût total des actions à moyen terme :	/8 €	Coût total des actions à long terme :	/8 €





Les règles du jeu pour les tables rondes

- 
1. **Mixer les publics** : Elus et acteurs de la société civile
 2. **Se répartir entre les tables**, pour les élus d'une même commune ou les acteurs d'une même structure
 3. **Equilibrer le nombre de personnes par table**
 4. **Respecter les temps de parole** pour permettre à chacun de s'exprimer dans le tour de table – 1h30 d'échange = 10 minutes par personne !

